Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Action en concurrence déloyale en tant que client d'une société

Par ndj

Bonjour,
j'ai un contrat avec une société de services à la personne.
L'intervenante qui réalisait la prestation a quitté l'entreprise.
Je souhaite rompre mon contrat et à la fin du préavis devenir particulier-employeur en embauchant cette même personne.
J'ai cependant ceci dans mon contrat: " le client s'engage à ne pas employer directement ou indirectement tout salarié qui lui aurait été proposé par la société pendant un délai d'un an après la dernière facture. Dans le cas de non respect de cette condition, le client sera susceptible d'une action en concurrence déloyale,et sera porté devant le tribunal de grande instance".
Quels sont les risques que j'encoure?
Y en a t'il?
Merci de l'attention que vous porterez à mon mail.
Cordialement
NS